

Objet : EPI et normes

De :

"Lucas, Stephen (HC/SC)" <stephen.lucas@canada.ca>

À :

"Weber, Kendal (HC/SC)" <kendal.weber@canada.ca>

Cc :

"Duquette, Karen (HC/SC)" <karen.duquette@canada.ca>, "Sabourin, Pierre (HC/SC)" <pierre.sabourin@canada.ca>, "Trombetti, Stefania (HC/SC)" <stefania.trombetti@canada.ca>, "Kochhar, Harpreet (HC/SC)" <harpreet.kochhar@canada.ca>, "Voisin2, Jocelyne (HC/SC)" <jocelyne.voisin2@canada.ca>

Date :

Vendredi 16 octobre 2020, 22:04:58 +0000

Bonjour Kendal - pouvez-vous mettre Pierre, Jo et Stefania au courant? Voyons si nous pouvons jouer un rôle de coordination.

Steve

Le 16 octobre 2020, à 17 h 25, Weber, Kendal (SC/HC) a écrit :

J'ai communiqué avec Tina Green du SCT à ce sujet. Voici ce qu'elle m'a dit. Cette question a été portée à notre attention au cours de l'été comme question de commerce intérieur/en ce qui concerne notre rôle auprès de la TCCR. Oui, la DGPSA a participé au processus. S'il y a un intérêt accru de la part de SC ou une capacité accrue de participer davantage ou d'assurer un plus grand leadership, il n'y aurait pas de problème de notre côté.

De : Weber, Kendal (HC/SC)

Date : 2020-10-16, 14 h 8

À : Lucas, Stephen (HC/SC)

Cc: Duquette, Karen (HC/SC)

Objet : Question d'EPI et de normes

Steve

Voici un résumé de la question d'EPI soulevée par le CCN plus tôt aujourd'hui.

Voulez-vous demander à Jo Voisin de faire un suivi?

- Le SCT a confirmé que le Comité de santé et sécurité au travail (SST) de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO-SST) sera le groupe de travail chargé de l'Accord de conciliation de la TCCR concernant l'EPI.

- L'objectif de l'Accord de conciliation dans le cadre de la TCCR est de s'assurer que les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et territoriaux font référence à une norme canadienne sur l'EPI que nous pouvons certifier au Canada, étant donné que le NIOSH accorde la priorité à la certification aux États-Unis.
- Le SCT indique que, comme il s'agit d'une question importante, il pourrait être nécessaire d'accélérer le processus de la TCCR, étant donné qu'il pourrait y avoir une lacune lorsque les mesures provisoires de SC expireront.
- Le CCN a fait remarquer que nous pourrions aider à faire en sorte que les experts pertinents soient à la table lors de l'élaboration de la norme et aider à coordonner la portée avec la CSA, p. ex., peut-être que plus d'une norme sera nécessaire.
- Le CCN a également fait remarquer que nous pourrions aider à faire en sorte que les experts pertinents soient à la table lors de l'élaboration de l'aspect certification de cette initiative – il est préférable que plusieurs organismes de certification accrédités par le CCN certifient la conformité aux nouvelles normes. Ainsi, les fabricants disposeront de meilleurs délais pour homologuer leurs produits.
- Nous avons également confirmé que le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) du CCN, qui est prévu par la loi, est prêt à aider, au besoin, en ce qui concerne l'échange d'information au sein de son administration afin d'aider à la sensibilisation et/ou au recrutement de l'expertise des provinces et territoires, et aider l'ACALO-SST en ce qui concerne l'Accord de conciliation dans le cadre de la TCCR au besoin.
- Compte tenu du nombre de parties prenantes, le SCT souhaite mettre sur pied un comité de coordination - SC, CNRC, CCN, CSA, etc. Ce comité de coordination n'a pas encore été établi, mais nous avons l'impression que le SCT communiquera sous peu avec les ministères concernés.